

# Notre énergie

Transition / Territoires / Solidarité

LA REVUE DU CLER - RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



## Un avenir 100 % énergies renouvelables

Finissons-en avec les idées reçues !

---

Le point sur...  
**l'obligation de  
rénovation énergétique  
des logements**

« Il faut agir en faveur  
des renouvelables  
**dans le cadre d'un  
plan de relance »**

**Une boîte  
à outils** pour  
les nouveaux  
élus municipaux

## Défricher les énergies citoyennes, locales et coopératives

**A**vec son équipe d'une quinzaine de collaborateurs, l'entreprise Soleil du Midi (SDM) développe et exploite des parcs d'énergie renouvelable dans les territoires. Main dans la main avec les acteurs du terrain, elle essaie de réunir les conditions sociales et techniques qui permettront aux citoyens d'en rester seuls maîtres à bord. D'abord dans un comité de pilotage et de suivi, ensuite en devenant actionnaires. Des efforts collectifs qui sont la marque de fabrique de la structure, tordant le cou à l'idée reçue que seules les grosses sociétés seraient les gagnantes dans le domaine des énergies renouvelables !

### Pionnier des énergies citoyennes

SDM est née dans l'Aude en 2007 avec l'envie de développer des petits parcs solaires au sol, bien adaptés aux villages du Languedoc. En phase avec l'intérêt général (amélioration de la stabilité en bout de ligne des réseaux, production équivalente à la consommation d'un village de 200 ou 300 habitants...), ces projets profitent rapidement d'une très bonne acceptabilité auprès des élus, de la population et des autorités.

Entre 2008 et 2011, près d'une dizaine de parcs solaires sont ainsi initiés et construits. Des projets qui séduisent même le Crédit Agricole du Languedoc, qui tend la main à l'entreprise pour l'aider à financer des parcs de 1 million d'euros environ, tout en l'incitant à devenir également exploitant. Mais le moratoire solaire passe par là et, en 2010, casse net la dynamique de toute la filière. Grâce à l'éolien et au premier appel à projets pour des énergies renouvelables citoyennes lancé par la Région Languedoc-Roussillon en 2014, SDM trouve un nouvel élan.

C'est la motivation d'un maire engagé avant l'heure dans la transition énergétique, Jean-Claude Pons, qui permet ensuite au projet de Luc-sur-Aude de se concrétiser. Celui-ci devient, fin 2017, le premier parc solaire 100 % citoyen de France grâce à près de 300 actionnaires. Sa production est entièrement vendue à la coopérative nationale Enercoop.

Dès 2016, les discussions débutent avec la Scic régionale Enercoop Midi-Pyrénées qui se positionne alors pour développer une production locale appartenant aux sociétaires et favorisant les circuits courts. Elles aboutissent finalement à la signature d'un contrat-cadre avec Soleil du Midi qui concrétise l'engagement de l'entreprise de livrer clés en main au moins dix petits parcs solaires. Le premier d'entre eux – tout premier parc coopératif d'Enercoop – est inauguré en 2018 à Auterrive dans le Gers.

### Projets pilotes

*« En vingt ans, nous avons pu initier de nombreux projets citoyens fondateurs en France de l'énergie citoyenne, se réjouit Benoit Praderie, l'un des fondateurs de SDM. C'est grâce au dynamisme de citoyens, d'élus et à l'engagement d'associations locales que nous parvenons à mener au bout ces chantiers. »* Aujourd'hui, la PME poursuit son développement « avec persévérance », pour une production locale d'énergie : des projets pilotes en agrivoltaïsme, des projets éoliens en partenariat 50/50 avec une commune ou à l'aide d'un investissement citoyen, cette fois en Région Pays de la Loire.

**UNE CONTRIBUTION DE SOLEIL DU MIDI, MEMBRE D'ÉNERGIE PARTAGÉE**